

gouvernement jusqu'au 20 août 1924. Ces chiffres, je le répète, n'incluent pas ceux, trop nombreux, qui ont fermé leurs portes sans aller en liquidation. Par exemple, l'immense verrerie dont on a parlé dans le discours sur le budget au cours de la dernière session n'a pas été liquidée. Ai-je prouvé ce que j'ai avancé? J'ai affirmé en même temps, dans le même discours, que pendant la même période d'autres industries avaient été établies, mais j'ai déclaré, ce qui était un fait avéré, que, pour ce qui est du nombre d'employés, ces dernières ne pouvaient se comparer avec celles qui avaient disparu. C'est là ce qui s'est passé. C'est là ce dont les gens du pays sont supposés être satisfaits. La dette de notre pays grandit de jour en jour, de mois en mois. Il n'est pas possible de cacher plus longtemps la vérité; il nous est impossible de diminuer cette dette si nous poursuivons la politique actuelle. D'après les données du Gouvernement, ce pays est aujourd'hui en arrière de 52 millions de dollars au point où il se trouvait il y a un an, et lorsque les rapports des chemins de fer seront soumis, cette somme sera certainement plus élevée. Le déficit réel de l'an dernier était de quelque 38 millions de dollars. Où en serons-nous à la fin de 1924-25? Devons-nous supposer que nous poursuivons une politique saine devant une telle accumulation de dettes? Est-ce que les gens du pays sont satisfaits de tout cela? Est-ce là un progrès comparable à celui dont font preuve nos voisins du sud dont la situation est à peu près identique à la nôtre et dont la dette, après la guerre et trois ans après la guerre, était virtuellement la même que la nôtre, toutes proportions gardées? Il est absolument inutile de demander à ce Gouvernement d'abandonner les douceurs du pouvoir; ces dernières lui sont plus précieuses que la vie. Mais j'espère qu'il n'est pas inutile de lui demander, en face des conditions actuelles, tout en tenant compte des quelques points qui présentent un aspect plus ou moins favorable, d'admettre son erreur, de changer sa politique et d'offrir au Canada une nouvelle opportunité.

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de me joindre à mon très honorable ami pour féliciter celui qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône et celui qui l'a appuyé. L'honorable député (sir Eugène Fiset) qui a proposé l'adresse est loin d'être un étranger dans cette ville, bien qu'il soit ici pour la première fois comme membre du Parlement. Les services distingués qu'il a rendus au pays pendant de nombreuses an-

nées sont bien connus non seulement dans tout le Dominion mais dans toutes les parties de l'empire britannique.

Durant la guerre sud-africaine, il a rendu de précieux services en Afrique du Sud, et durant tout le temps de la dernière guerre, il a rendu des services aussi importants que tout officier de l'administration dans ce pays pouvait alors rendre à l'empire. Nous sommes réellement fiers de l'accueillir dans ce Parlement à cause de l'habileté remarquable qu'il a manifestée dans ses fonctions exécutives et administratives; après l'avoir entendu cet après-midi, je suis sûr qu'il sera accueilli ici aussi bien pour ses qualités de parlementaire que pour son admirable don de parole. L'honorable député, j'en suis sûr, voit un motif d'orgueil et de plaisir dans le fait qu'il succède, dans ce Parlement, à son distingué père qui, durant plusieurs années, a représenté ici la même circonscription électorale et qui fut pendant longtemps membre du Sénat du Canada.

En mentionnant ceci, puis-je attirer l'attention de la Chambre sur le fait que, des cinq nouveaux députés que nous avons eu le privilège de présenter le jour de l'ouverture, et qui siègent de ce côté-ci (la droite) de la Chambre, pas moins de trois succèdent à leurs pères respectifs en représentant dans cette Chambre les mêmes circonscriptions. L'honorable député de Northumberland, N.-B., (M. Snowball) porte un nom familial à tous ceux qui ont suivi la vie publique du Canada. Son père fut non seulement un honorable député de cette Chambre, mais il devient plus tard membre du Sénat et subséquemment lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick. L'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) appartient à une famille dont le nom est bien connu dans notre histoire politique, son père ayant aussi représenté avec grande distinction la circonscription qui vient de l'élire. Quant aux deux autres députés que nous avons présentés le jour de l'ouverture, leurs noms, bien que n'ayant pas encore été longtemps devant le public, sont devenus familiers dans le Dominion. L'honorable député de Saint-Antoine (M. Hushion) siège depuis peu de temps dans cette Chambre, mais j'ose dire que, d'un bout à l'autre du pays, la campagne qu'il a menée avec tant de succès dans la cité de Montréal durant les vacances parlementaires est aussi connue que tout autre événement politique de ces derniers temps.

Qu'il me soit permis de féliciter aussi cordialement l'honorable député qui a appuyé le proposeur de l'adresse et qui représente maintenant dans cette Chambre la circonscription de Hastings-Ouest (M. Hanna)? Je